

Marrakech, le 10 novembre 2016

## **Protocole d'Accord de Coopération entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et le Réseau « Oceania 22 Meeting »**

Le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Driss Merroun, a présidé à Marrakech le jeudi 10 novembre 2016, les travaux du Side Event : " La gestion intégrée du littoral, un outil incontournable pour l'adaptation aux effets des Changements Climatiques ", et ce dans le cadre des activités de la 22ème session de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 22) au Pavillon Maroc, zone bleue.

Couronné de succès, ce Side Event a connu la participation d'éminentes personnalités internationales et ministres notamment M. Anthony Lecren, Ministre du Développement Durable et de l'Environnement de la Nouvelle Calédonie, et Président du réseau des pays du pacifique « Oceania 22 Meeting ».

Un Protocole d'Accord de Coopération entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et le Réseau « Oceania 22 Meeting » a été signé en marge des activités du Side Event en présence du Chef Coutumier de la Nouvelle Calédonie M. CHOURI Joanny, d'une délégation du Réseau Océania ainsi que des hauts responsables du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

A signaler que ce protocole d'accord a pour objectifs de développer la coopération bilatérale en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'architecture au profit du développement durable des espaces littoraux et océaniques. Il sera concrétisé à travers des échanges d'expertises dans les domaines techniques, scientifiques, opérationnels et juridiques entre les différents acteurs concernés dans le Maroc et les pays membres du Réseau.